

**DEUX
DIZAINES
DE CADEAUX À GAGNER**
(VOIR PAGE 17)

N°72 · JUILLET 98

LA **GAZETTE**

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION DES PHILATÉLISTES
ET DES TÉLÉCARTISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM

ISSN 0293-4132

EURO :
CE QUI VA CHANGER

Nouveauté : le 1er bloc PHILEXFRANCE 99



PRÊT-À-POSTER :
QUELLE VALEUR EN EXPO ?

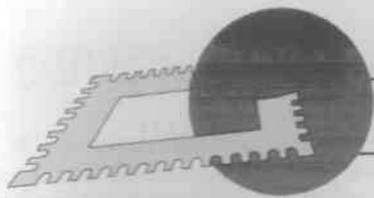


CARTES POSTALES :
GASTON LAGAFFE EN CARTES



RONCE 98 : L'UNION DES PHILATÉLISTES CHANGE DE NOM !





N°72 · JUILLET 98

LA GAZETTE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION DES PHILATÉLISTES ET DES TÉLÉCARTISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM

En couverture : le 1er bloc-annonce Philexfrance 99 (voir en page 4); le symbole de l'euro; un prêt-à-poster régional oblitéré "Premier Jour"; une carte "Gaston".
En 4ème de couverture : notre grand jeu de l'été, un timbre réalisé à partir de six autres.
Jeu proposé par Claude Gouvernet.

L'UPPTT SUR INTERNET :

<http://perso.wanadoo.fr/union.philatelistes.des.ptt/>

E-mail : upptt.jft@wanadoo.fr

ÉDITO

NOTRE ASSOCIATION CHANGE DE NOM !

En 1952, quelques agents des PTT, collectionneurs de timbres-poste, fondèrent une association que l'on appelait alors "Postiers Philatélistes". Quelques-uns d'entre nous ont encore leur cachet associatif personnel pour les prélèvements dans les circulations qui porte cette prestigieuse appellation. Les "Postiers Philatélistes" regroupaient alors tous les agents des PTT qui appartenaient indifféremment au secteur des télécommunications ou à celui des services postaux. A l'époque, on ne se posait pas de questions sur l'appartenance à une branche.

En 1972, la distinction se fait plus nette et les télécommunicants ne se reconnaissent plus dans cette association qui porte dans son nom la référence unique au secteur postal. Il faut dire que dans chaque région ou département se créent une direction des Postes et une direction des Télécommunications. Dans ce contexte et d'un commun accord des sociétaires, les "Postiers Philatélistes" deviennent "l'Union des Philatélistes des PTT".

La loi de 1990 supprime cette notion de "PTT" et crée deux opérateurs publics : La Poste et France Télécom. En 1998, les trois lettres PTT ont disparu du vocable usuel, même le Ministère de tutelle charpenté autour de ces consonnes a disparu, et une nouvelle configuration sociale est née au sein de chaque opérateur : les COGAS.

Face à cette évolution, notre association se devait de s'adapter. Elle l'a fait à l'occasion de l'assemblée générale de Ronces-les-Bains, le 3 avril 1998. Celle-ci a en effet décidé que, désormais, notre association s'appellerait "l'Union des Philatélistes et des Télécartistes de La Poste et de France Télécom". Ce nouveau titre prend en compte deux aspects, d'une part la reconnaissance officielle de ceux qui collectionnent les télécartes et qui sont très nombreux au sein de notre association et, d'autre part, la notion d'appartenance à l'un ou l'autre des opérateurs de la part de nos membres, celle-ci démontrant la volonté qui est la nôtre de marquer notre place au sein du tissu social de La Poste ou de France Télécom.

Il fallait réaliser cette évolution et nous l'avons fait.

J'aurai toutefois une pensée pour tous ceux qui éprouvent de la nostalgie et de la tristesse à l'occasion de l'abandon du sigle PTT. Beaucoup d'entre nous et encore plus nos amis retraités ont commencé leur carrière dans cette noble administration que l'on appelait les PTT et qui constituait l'une des valeurs de la République. Ils y étaient attachés, car ces trois lettres représentaient l'unité de deux professions, bien distinctes certes, mais unies par le temps et par un dénominateur commun : la communication entre les hommes.

L'évolution des techniques, la mondialisation, l'esprit de concurrence ont marqué peu à peu la différence entre l'écrit et la télécommunication, et ont créé deux mondes différents. La terminologie PTT disparaît comme est disparu, avant elle, le sigle ORTF. Notre association gardera en mémoire et dans son histoire cette notion de PTT comme elle a gardé dans ses pensées les mots "Postiers Philatélistes" que nos anciens avaient su créer. Il faut souhaiter bonne chance à l'Union des Philatélistes et des Télécartistes de La Poste et de France Télécom, car tant que ce titre existera, c'est qu'un social commun subsistera entre nos opérateurs...

Jean-François Logette

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

Éditorial	3	Bibliothèque	12
Nouveautés	4	La page des Jeunes	13
L'Euro : ce qui va changer	5 - 6	Télécartes	14
De l'intérêt philatélique du prêt-à-poster	6	Cartophilie	15
Le Top 30 des émetteurs de timbres	7	Les nouvelles brèves	16
Bons baisers de Lagaffe !	8	Les mots croisés	17
Initiation : le lexique du philatéliste, 3ème partie	9	Le jeu-concours	17
Ronce 98 : de nouvelles bases pour l'Union	10 - 11	Les petites annonces	18

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes et des Télécartistes de La Poste et de France Télécom,

36 rue Vignon, 75009 Paris, tél. 01 40 07 00 09, fax 01 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette.

Fondateur : Jean-François Gleizes. Ancien rédacteur en chef : Gaston Sagot.

Rédacteur en chef : François Mennessiez, BP 111, 37301 Joué-lès-Tours cedex,

tél. 01 56 53 99 92 - fax 01 56 53 99 98.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg, Gérard Chauveau.

Gestion du fichier : Danielle Sie, Marie-Hélène Lauff. Appui logistique : René Barrière.

Composition et impression : Graphic Communication,

2, rue Denis Papin - B.P. 204 - 37302 Joué-lès-Tours Cedex.

Abonnement : 1 an, 30 F; deux ans - 60 F. Anciens numéros : 15 F l'exemplaire.

Bulletin d'abonnement ci-contre.

Dépôt légal : à parution. La Gazette est membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone (collège C).

"La Gazette" n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à la Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite recevoir la Gazette (cocher la case choisie) :

un an, 30 F; deux ans, 60 F; abonnement de soutien, 50 F (un an).

Date : Signature :

A retourner à : La Gazette, BP 111, 37301 Joué-lès-Tours cedex, avec un chèque exclusivement libellé à l'ordre de "UPT".

LE RAPPEL

- 30 mars : Prêt-à-Poster "timbre rond", sous trois formes : format "français", format américain sans fenêtre, format américain avec fenêtre. Prix identique à celui des prêt-à-poster "Marianne du 14 juillet".

- 20 avril : le timbre "Edit de Nantes" a été mis en page par Charles Bridoux, et non Raymond Moretti.

- 27 avril : le timbre "Abolition de l'esclavage" a été dessiné par Hervé Télémaque et mis en page par Aurélie Baras. Il est d'un format horizontal 36 x 22 mm, offset. Il a également fait l'objet d'une vente anticipée avec cachet sans mention "Premier Jour" à Champagny (Haute-Saône) et Nantes.

- 11 mai : le timbre "Ligue des droits de l'homme" a été mis en vente Premier Jour le 9, et non le 8.

- 9 mai : les timbres "Journées de la Lettre" ont été émis en Premier Jour à Paris le 9 mai. Ils ont fait l'objet d'une vente anticipée avec cachet sans mention Premier Jour le 9 mai à Lille et Lyon, et les 9 et 10 mai à Châteauroux, Marseille, Rennes et Strasbourg.

- 18 mai : le timbre "Oeuvre de Picasso" a été mis en page par Michel Durand-Mégret. Le Premier Jour a eu lieu à Villeurbanne, et non à Lyon.

- 25 mai : 10 F, maxi-carte "Philfoot France 98". Carte postale avec timbre rond oblitéré au recto et pré-imprimé au verso, vendue exclusivement au Musée de La Poste et au Service Philatélique de La Poste.

- 2 juin : le timbre "Dunkerque" a été mis en vente générale le 2 juin, et non le 1er. Le Premier Jour a eu lieu du 29 mai au 1er juin.

- 8 juin : le timbre "Mont Saint-Michel" a été dessiné et mis en page par Louis Briat. Il est d'un format carré 36 x 36 mm, héliogravure.

- 15 juin : le timbre "Europa, Fête de la Musique" a fait l'objet d'une vente anticipée avec cachet grand format illustré sans mention "Premier Jour" à Paris les 13 et 14 juin.

- 29 juin : 3 F, "Baie de Somme". Format vertical 26 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Jean-Paul Véret-Lemarinier. Premier Jour à Saint-Valéry-sur-Somme les 27 et 28 juin.

Ce timbre n'avait pu être annoncé dans la précédente Gazette.

LES EMISSIONS DE TIMBRES DE JUILLET A SEPTEMBRE

1998

- 6 juillet : 3 F, "Château de Crussol, Ardèche". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Claude Jumelet. Premier Jour à St-Peray (07) les 4 et 5 juillet.

- 15 juillet : 30 F, "Poste aérienne, Potez 25". Format horizontal 48 x 27 mm, héliogravure. Dessin de Jame's Prunier, mise en page d'Alain Seyrat. Premier Jour à Evreux les 13 et 14 juillet.

- 7 septembre : 4,40 F, "Stéphane Mallarmé". Format horizontal 36 x 22 mm, offset/taille-douce. Dessin de Jean-Paul Véret-Lemarinier, gravure de Pierre Albuissou. Premier Jour à Paris les 5 et 6 septembre.

- 14 septembre : 25 F, "Bloc-annonce Philexfrance 99 : Antoine St-Exupéry". Format 112 x 158 mm, héliogravure. Dessins d'Antoine St-Exupéry, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour à Paris les 12 et 13 septembre. Ce bloc comporte 5 timbres à 3 F (au format 22 x 36 mm), la différence de 10 F servant au financement de l'exposition philatélique mondiale "Philexfrance 99".

- 14 septembre : 3 F, "Aéroclub de France". Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Jame's Prunier. Premier Jour à Paris les 12 et 13 septembre.

- 14 septembre : 3 F + 4,90 F, "Emission commune France-Chine". Premier Jour à Paris les 12 et 13 septembre.

- 21 septembre : 4,40 F, "Collégiale de Mantes-la-Jolie". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure d'Eve Luquet. Premier Jour à Mantes-la-Jolie les 19 et 20 septembre.

- 21 septembre : 4, 50 F, "Opéra de Paris-Palais Garnier". Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Claude Andréotto. Premier Jour à Paris les 19 et 20 septembre.

- 28 septembre : 2, 70 F, 3 F, 3 F et 4,50 F, série de quatre timbres "Nature de France : les Chevaux". Format 26 x 36 mm, héliogravure. Illustration de Roxane Jubert, photos de Jean-Claude Kanny. Premier Jour à Paris le 27 septembre.

- Courant septembre : parution de deux nouveaux timbres préoblitérés, et probablement d'un timbre "1914-1918". La Gazette ne disposait pas d'autres informations au moment de sa mise sous presse.

LES AUTRES INFORMATIONS

- Une nouvelle couverture pour les carnets autocollants a été mise en service le 13 mars. La couverture a été dessinée par Henri Galeron et mise en page par Charles Bridoux.

- Le timbre "Potez 25" devrait sortir (le 15 juillet) sous la forme de mini-feuilles de 10 timbres avec marges décorées : une grande première, selon Philinfo de mai 98.

OPINION

KOALEC : LE MYSTERE ECLAIRCI !

Dans la Gazette d'avril, je m'étais étonné des conditions de naissance de Koalec, dans les plus parfaites discrétion et absence de transparence. Or, la rédaction de la Gazette a reçu courant mars, alors que le numéro d'avril était en cours d'impression, un dossier de presse apportant quelques éclaircissements sur le "club des chasseurs de timbres" créé par l'Association pour le Développement de la Philatélie "en partenariat avec La Poste, la Fédération Française des Associations Philatéliques et le groupe Timbropresse", nous précise-t-on. Ce club, qui accueille les jeunes et les met en relation avec une association philatélique locale et un "parrain", a pour support un magazine bimensuel, qui porte lui aussi le nom de Koalec, "le petit koala mascotte du club et collectionneur". La lecture de ce magazine doit donner des frissons aux philatélistes "purs" ! Car entre une thématique sur la Grèce antique et une autre sur les vampires, on peut trouver une bande dessinée "manga", la photo des Spice Girls, ou un article sur les vignettes Panini... Personnellement, cela me réjouit beaucoup. Car il y a là une volonté de casser l'image de la collection du timbre philatélico-philatélique, et d'amener par le biais des réels centres d'intérêt des jeunes ceux-ci à s'intéresser à la collection de timbres. Dans le monde ultra-médiatisé de cette fin de siècle, c'est un mal nécessaire.

Alors, longue vie à Koalec !

R.C.

- Pour la sortie des six timbres "Journée de la Lettre", l'Union a proposé un ensemble de documents Premier Jour : jeu de 6 enveloppes illustrées sur soie, oblitération Paris (110 F); jeu de 6 cartes illustrées sur soie, oblitération Paris (110 F); enveloppe grand format Velin d'Arches sur soie regroupant toutes les oblitérations spéciales (Paris, Châteauroux, Lyon, Lille, Marseille, Rennes, Strasbourg) sur les six timbres séparés, plus la bande-carnet, à 110 F. Commandes : UPT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

A compter du 1er juillet 2002, tous les timbres-poste de France (et des autres pays de l'Union Européenne) seront libellés en euros. La Gazette fait le point sur cette révolution.

On parle de l'Euro depuis longtemps et déjà dans les différentes publications philatéliques le sujet est abordé. Il paraissait donc normal que la Gazette réagisse et examine déjà sommairement ce que la naissance de l'euro va changer pour nous, philatélistes (ou télécartistes).

Tout d'abord, il faut rappeler qu'après une période où le franc et l'euro circuleront côte à côte (très courte, nous disait le Président de la République au mois de mai : pas plus de deux mois), l'euro sera la seule monnaie effective le 2 juillet 2002.

D'ici là, on utilisera déjà les euros pour nombre d'opérations et les philatélistes que nous sommes devront modifier leurs habitudes en fonction de cette nouvelle devise.

La première nouveauté sera la cotation de nos timbres dans les catalogues en euros, et à ce sujet j'ai saisi au mois de mai les deux éditeurs de catalogues (Yvert et Tellier et Cérès) pour leur demander leurs intentions au sujet des perspectives de cotation en euros (voir encadré).

Il sera intéressant de comparer par exemple les différences de prix sur un même timbre entre le catalogue Michel (Allemagne), qui sera exprimé lui aussi en euros, et un catalogue français. Des surprises bonnes ou mauvaises nous attendent...

Des réajustements seront-ils pratiqués au moment du passage en euros ? Ceci n'est pas à exclure.

La seconde disposition, induite par la précédente, sera d'exprimer les valeurs dans les carnets de circulation en euros ou en cents (subdivision de l'euro). A priori, ceci ne devrait pas créer de difficultés particulières pour les bailleurs ou les préleveurs, et facilitera même les choses lorsque les carnets de circulations iront en Allemagne et en Belgique par le biais de l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications (UIPPT).

La troisième disposition, et non des moindres, sera la démonétisation. Annoncée, ses modalités restent à définir. Démonétiser les timbres-poste en anciens et nouveaux francs est une mesure salubre qui permettra d'assainir un marché où actuellement on peut acheter des timbres-poste en-dessous de la valeur faciale auprès de marchands ou d'officines sans que La Poste par voie de décret ou d'arrêté réagisse. La démonétisation des timbres-poste en anciens francs aurait déjà dû intervenir depuis longtemps et on se demande pour quelles raisons ceci n'a pas eu lieu...

Bien entendu, pour les télécartistes ou les cartophiles, il en sera de même. En effet, catalogues et circulations seront en euros.

La crainte rencontrée le plus souvent chez le collectionneur est l'appréhension provoquée par cette période de transition où le franc n'est pas tout à fait mort et l'euro pas tout à fait vivant. Comment faire cohabiter les deux en même temps et éviter que les spéculateurs, qui sont déjà à l'affût, ne profitent de cette situation ? Ceci est de notre responsabilité et il nous appartiendra de dénoncer toute pratique qui aurait pour conséquence de spolier la valeur de nos collections.

Jean-François Logette

Voici en substance ce que Jean-François Logette, président général de l'Union, a écrit aux éditeurs de catalogues en mai :

"La nouvelle monnaie européenne, l'euro, vient de voir le jour et immédiatement on peut s'interroger sur les incidences et les conséquences qu'elle induira dans notre vie quotidienne associative.

L'Union des Philatélistes et des Télécartistes de La Poste et de France Télécom, qui représente la plus grande potentialité de collectionneurs de timbres et de télécartes, et qui est une importante composante de la Fédération Française des Associations Philatéliques, s'interroge à juste titre sur la présentation de la cotation en euros dans les catalogues français et la date de son apparition.

En tant qu'éditeur de catalogues, je sollicite donc de votre part des informations sur les évolutions et les étapes successives que vous envisagez dans les volumes que vous éditez ainsi que les premières mesures concrètes que vous allez prendre très certainement dans votre prochaine édition 1999.

Il serait également intéressant de savoir comment vous envisagez temporairement la cohabitation des deux monnaies.

Enfin, mais ceci appartient à un domaine plus spécifique mais sur lequel les collectionneurs s'interrogent, la publication simultanée en Europe de catalogues différents exprimés en euros va-t-elle vers une harmonisation des cotations ou les écarts resteront-ils les mêmes ?

Je reste persuadé que vous pourrez me communiquer rapidement des réponses à ces interrogations, qui seront portées à la connaissance de nos adhérents qui sont très perplexes actuellement sur cette transition mais qui sont confiants dans l'avenir."

L'AVIS DE LA POSTE

- Comment fera-t-on si on veut utiliser des timbres en francs après cette date pour affranchir son courrier ?

- Cela ne sera plus possible. Aussi La Poste réfléchit-elle à la mise en place d'une éventuelle bourse d'échange; les modalités de mise en oeuvre ne sont pas encore arrêtées (délai, lieu d'échange). Un timbre libellé en francs serait échangé contre un timbre libellé en euros.

- Le passage en euros ne va-t-il pas diminuer la valeur des collections de timbres constituées ?

- La valeur des collections philatéliques comprenant des timbres en francs n'a pas de raison d'être touchée négativement, bien au contraire. Une large campagne d'information de La Poste accompagnera tous ses clients lors de ce changement. (NDLR : la règle applicable actuellement qui permet d'utiliser un timbre de n'importe quelle époque, selon sa valeur faciale, pour affranchir son courrier, ne sera plus valable.)

- Quand vont naître les timbres en euros ?

- A compter du 1er janvier 2002, l'euro remplacera le franc. Dès lors, exception faite du timbre à validité permanente qui représente plus de 70 % des timbres émis, la valeur faciale des timbres sera exprimée en euros. Les Postes européennes étudient actuellement ensemble les conditions dans lesquelles se produira le basculement pour le timbre-poste, dont la nature juridique n'est pas identique dans tous les pays.

Quant à la création du premier timbre français en euro, il pourrait être émis à l'occasion de Philexfrance 99.

- Les timbres en euros seront-ils, comme les billets, utilisables depuis tous les pays de la zone euro ?

- Les timbres émis par d'autres pays de l'Union Européenne ne pourront, pas plus qu'actuellement, être utilisés pour affranchir du courrier en France.

(suite page 6)

Deux publications de La Poste, "Forum" et "Echos de La Poste" ont à ce jour évoqué les problèmes que va poser au domaine de la philatélie l'arrivée de l'euro. Il nous a semblé utile de les rapporter aux lecteurs de la Gazette.

FORUM DE MARS 1998

(article sous forme de questions-réponses)

- Quelle sera la valeur des timbres libellés en francs après le 1er juillet 2002 ?

- En France, le timbre étant une valeur fiduciaire, le respect du traité de Maastricht impose qu'il soit traité en tant que tel; ainsi les timbres libellés en francs français ne pourront plus être utilisés au-delà du 1er juillet 2002. Par contre, les timbres à validité permanente auront toujours cours. (NDLR : cela veut dire aussi qu'aucun souvenir philatélique ne pourra plus être réalisé avec des timbres libellés en francs...).

Les Prêt-à-Poster (PAP) ont déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive. Pour savoir ce qu'il faut en penser, voici l'avis d'un juré international thématique, notre ami Pierre Fallot.

St tout d'abord, voyons le point de vue de La Poste ! C'est un produit nouveau, donc qui - en principe - fait vendre. Et c'est exact : une fois sur deux ou trois, lorsqu'on écrit à un bureau de poste pour obtenir le PAP signalé par une revue philatélique, il est trop tard : ce PAP est épuisé.

C'est une publicité indéniable pour une localité ou pour une manifestation, et par surcroît peu onéreuse.

Voyons maintenant le point de vue de l'utilisateur : quoi de plus pratique que d'avoir sous la main enveloppe et timbre réunis, le tout avec une belle image ? Inutile de se déplacer, de faire la queue à un guichet; on peut toujours avoir une petite avance de PAP, surtout si l'on écrit beaucoup, et alors le prix diminue...

Passons maintenant au point de vue du philatéliste. Il est nécessaire ici de commencer par distinguer les différentes catégories de PAP. On en considérera 4.

1. Les PAP réalisés par des particuliers, des plus simples aux plus élaborés (doc. n° 1). On peut les assimiler aux enveloppes imprimées au nom de l'expéditeur, et bien entendu ils ne sont pas utilisables dans les collections présentées en expositions. Quoique ! Aux Etats-Unis, les enveloppes illustrées sont de plus en plus recherchées; de même pour les enveloppes françaises du début du XXème siècle. Alors, qu'en sera-t-il dans cinquante ans ?

2. Les PAP repiqués pour des manifestations philatéliques. Il en est de

très jolis. Où se les procurer ? Auprès des organisateurs ou lors des manifestations. La Poste ne les vend pas à l'état neuf. Ils ne sont utilisables philatéliquement que par le cachet oblitérant, non pour le dessin qui figure sur l'enveloppe.

3. Les PAP imprimés (ou repiqués) par les soins de La Poste, à partir de PAP pré-existant à l'état vierge, et vendus aux guichets de La Poste, à prix normal (c'est-à-dire 4 F l'unité, 3,30 F par lot de 10 et 3,20 F par lot de 100). Il s'agit le plus souvent d'initiatives locales.

4. Les PAP imprimés par les soins de La Poste, décidés au niveau national, et vendus sur tout ou partie du territoire par les bureaux de poste. Ce sont par exemple les PAP "Régions" ou "Voeux" (doc. n° 2). Les documents décrits en 3 et 4 peuvent être utilisés pour la figurine, l'oblitération, le dessin de l'enveloppe, etc. Concernant l'utilisation en exposition de l'illustration de ces PAP, la Commission Thématique Nationale a répondu de façon claire : "l'ensemble des textes et illustrations figurant sur les Distingo et prêt-à-poster mis en vente publique (à La Poste) et au prix normal peut être utilisé en compétition thématique". (Bulletin de l'Association Française de Philatélie Thématique, n° 145 de janvier 1998).

Ce sont de "bons" documents, mais qui ont un inconvénient majeur pour les philatélistes : leur format ! 22 x 11 ou 22 x 13, c'est beaucoup ! Autre difficulté majeure : comment savoir que les PAP décrits en 2 ci-dessus ont été ou non vendus au guichet de La Poste locale, au prix normal ? Impossible !

Et les Ingénio, demanderez-vous ? Réponse personnelle, qui n'a rien d'officiel : ils sont à utiliser pour la figurine uniquement. Ce sont des entiers semblables à un entier ordinaire, sur lequel l'expéditeur aurait reproduit un

dessin de son choix, tout-à-fait personnel.

Enfin, que faut-il penser des "enveloppes de La Poste à usage de service, hors commerce" (doc. n° 3) ? Ces voeux de La Poste expédiés par le canal de Mme de Sévigné en 1997 ou de Footix en 1998 peuvent-ils être utilisés dans une collection sur la littérature ou le football ? Une réponse bien normande sera très prudente : ce sera non en raison de leur mention "hors commerce", et surtout s'ils sont présentés neufs, et oui s'ils sont présentés ayant circulé. Mais ... ne pas en abuser !

Pour conclure, disons que l'imagination créative étant sans limites, nous devons nous attendre sans doute à d'autres surprises. Finalement, n'est-ce pas le charme de la philatélie, celle qui bouge ?

Pierre Fallot



ECHOS DE LA POSTE D'AVRIL 1998 :

"De nombreuses actions sont déjà prévues, dont l'annonce doit contribuer à informer le plus tôt possible les philatélistes et les négociants. Aujourd'hui, plus de 70 % des timbres d'usage courant vendus en France sont sans valeur faciale. Le passage à l'euro ne changera rien. Les mêmes timbres continueront à être utilisés comme actuellement (NDLR : ainsi que les PAP sans valeur faciale). C'est donc une mesure pratique importante pour aider les Français.

Actions prévues :

- Emission du premier timbre-poste double affiché en francs et en euros le plus tôt possible en 1999.
- Emission du dernier timbre-poste en

francs vraisemblablement en juillet 1999, à l'occasion de Philexfrance 99 (le Mondial du Timbre).

- Suppression progressive en 1999 des timbres-poste émis uniquement en francs.

- Emission ensuite de timbres-poste à double valeur faciale francs/euros jusqu'en décembre 2001.

- Emission de timbres-poste uniquement en euros à partir de janvier 2002.

L'ensemble de ces mesures vont conduire à valoriser les collections des philatélistes.

- En juillet 1999 se terminera une première collection portant sur 150 ans et comprenant des timbres en francs et plus anciennement en centimes.

- De 1999 à 2001, une nouvelle collection apparaîtra avec l'émission de timbres avec double valeur faciale francs et euros.

- A partir de 2002, une nouvelle collection de timbres, uniquement en euros, débutera pour une période illimitée.

Une bourse d'échange sera mise en place en janvier 2002 pour que les collectionneurs ou négociants puissent échanger leurs timbres-poste en francs contre des timbres-poste en euros. Les conditions de fonctionnement de cette bourse seront établies ultérieurement, après consultation des spécialistes.

Une communication spécifique à destination des professionnels du timbre et des collectionneurs sera mise en place dès 1998 afin d'informer les consommateurs, rassurer les collectionneurs et éviter la déstabilisation du marché de la philatélie. La règle absolue sera la transparence de la politique appliquée par La Poste."

LE TOP 30 DES ÉMETTEURS DE TIMBRES

La revue anglo-saxonne des négociants, "The Philatelic Explorer" a publié dans son numéro de mars 1998 la liste des pays ayant émis le plus grand nombre de timbres en 1996. Cette liste, où on voit que certains pays ne sont pas loin d'émettre un timbre-poste par jour, est riche d'enseignements, et se passe de tout commentaire !

Classement	Pays	Nombre de timbres émis	Nombre de blocs-feuillets	Total	Valeur en francs (à 5 F près)
1	Guyana	283	38	321	1 100 F
2	Grenada et Grenadines	273	47	320	1 135 F
3	St Vincent et Grenadines	276	37	313	955 F
4	Gambie	224	46	270	1 155 F
5	Tanzanie	232	16	248	795 F
6	Antigua et Barbuda	207	36	243	860 F
7	Sierra Léone	193	26	219	505 F
8	Maldives	192	21	213	860 F
9	Mali	170	12	182	530 F
10	Tchad	154	20	174	860 F
11	Palau	163	9	172	430 F
12	Philippines	152	19	171	195 F
13	Bénin	152	10	162	290 F
14	Nicaragua	132	19	151	425 F
15	Dominique	129	17	146	510 F
16	Libéria	134	10	144	365 F
17	Etats-Unis	135	1	136	215 F
18	Lybie	129	-	129	210 F
19	Ouganda	103	21	124	445 F
20	Ghana	107	16	123	635 F
21	Iles Marshall	116	2	118	245 F
22	Chili	115	1	116	195 F
23	Zaïre	110	6	116	855 F
24	Cambodge	108	8	116	130 F
25	Togo	102	12	114	405 F
26	Japon	104	2	106	465 F
27	Chine	100	5	105	50 F
28	Nouvelle-Zélande	97	6	103	330 F
29	Cuba	96	5	101	280 F
30	Bélarus (Biélorussie)	88	9	97	95 F
AUTRES PAYS					
	Australie	87	3	90	230 F
	Taiwan	80	5	85	165 F
	Portugal (+ Açores et Madère)	74	14	88	380 F
	Grande-Bretagne	79	-	79	205 F
	Canada	69	4	73	150 F
	Afrique du Sud	53	10	63	70 F
	Italie	62	-	62	180 F
	France	61	-	61	225 F
	Allemagne	57	2	59	315 F
	Irlande	55	4	59	195 F
	Nat.-Unies (Genève, N.-Y., Vienne)	54	3	57	180 F
	Suède	56	-	56	225 F
	Hongrie	50	4	54	90 F
	Belgique	48	3	51	235 F
	Espagne	44	6	50	165 F
	Guernesey	45	3	48	170 F
	Ile de Man	42	3	45	145 F
	Pays-Bas	38	5	43	140 F
	Jersey	35	2	37	150 F
	Autriche	21	1	22	125 F

Illustration d'une relation particulière entre bande dessinée et cartophilie, par le spécialiste ès-BD de la Gazette.

Héros créé en 1957 par André Franquin, Gaston Lagaffe est un personnage célèbre. Pourtant, il a fallu attendre 1988 pour que le merchandising s'intéresse efficacement à lui. Du moins dans sa forme la plus évidente : la carte postale et l'enveloppe illustrée. Franquin avait-il des craintes quant à l'exploitation de sa création ? Les exemples proches de lui de produits dérivés dévoyés - voir le sort réservé aux Schtroumpfs - l'ont sûrement incité à la retenue.

Pourtant, une société d'éditions de cartes illustrées, basée à Périgueux, est parvenue à le convaincre. Les éditions

reprennent le plus souvent le Lagaffe des années 70, car il semble plus cool et plus adapté aux petits messages humoristiques que l'éditeur ajoute sur les cartes. On trouve encore des traces de ces méthodes en 1991, quand commencent à apparaître les CP grand format (la série des 4200...) et même en 1996 (série des 1200...).



Mais cette tendance à la vampirisation de l'oeuvre ira en s'amenuisant pour deux raisons principales.

En premier lieu, les éditions Dalix cherchent à renouveler leur catalogue. Les études commerciales pratiquées à ce sujet révèlent un taux d'usure des personnages BD extrêmement important. Il faut à tout prix se renouveler dans le cadre de cette licence providentielle.

En second lieu, la confiance de Franquin allant grandissant pour le travail soigné et respectueux des gens de chez Dalix, l'auteur accepte - avec parcimonie - d'illustrer des scénarios spécialement conçus pour les cartes et les enveloppes. De l'avis d'un directeur commercial, il fallait bien fournir dix idées pour avoir quelques chances que Franquin en illustre une ou deux.

Pourtant, entre 1989 et 1992, Franquin réalise une première série de dessins originaux. Le trait est plus fin et si Gaston porte toujours les cheveux longs, il est nettement moins ébouriffé. Nous ne sommes plus dans les années 70, que diable ! Le copyright se modifie lui aussi et devient dès lors "Franquin - Dupuis - Ed. Dalix". Qu'est devenu le "et C°" ? De cette époque, on repère particulièrement la série de CP numérotées de 18 à 32.

Pendant les années qui suivent, ces nouveautés sont régulièrement republiées dans de nouvelles séries : en 1993, série de CP numérotées à partir de 400; en 1994, série d'enveloppes type CD 2...

Les premières enveloppes illustrées sortent vers 91-92 et portent des mentions postales détournées humoristiquement : courrier prioritaire, porteur spécial...

Une nouveauté voit le jour durant cette période : un portrait de Lagaffe est imprimé dans le cadre réservé à l'affranchissement. Plus tard, on y trouvera la mouette rieuse ... triste.

Nouvelle concession à l'ère du tout publicité, Franquin a accepté parallèlement la création d'un serveur minitel 3615 "Gaston", dont le slogan est : "tapote, gaffe et gagne...", 1,29 F la minute. Ces mentions sont désormais imprimées au dos des cartes.

Événement d'importance, André Franquin quitte l'éditeur de ses débuts, le belge Dupuis. Ainsi en 1994, nouveau changement de mention de droit, qui devient "By Franquin - (C) Marsu - Ed. Dalix".

Continuant une collaboration très fructueuse pour les deux parties, Dalix obtient vers 1996 du père de Gaston une nouvelle série d'illustrations.

Franquin livre alors un Lagaffe épuré. Ses cheveux ont raccourci. "Tout semble donner l'impression que Franquin rajeunissait son personnage au fur et à mesure que lui-même entrait dans la vieillesse", commente Jean-Yves Morel, le ci-devant directeur commercial. Les pommettes du visage sont ombrées presque abusivement (détail que l'on retrouve aussi dans les derniers gags dessinés pour l'album n° 15, "Gare à Lagaffe", sorti en décembre 1996).



L'éditeur de cartes va orchestrer de nouvelles sorties de CP et d'enveloppes, savant mélange de nouveautés de 96 et de reprises de 91. Même un directeur commercial n'y retrouverait pas ses petits : grande CP Gaston 1009, grande CP Gaston série des 4200, enveloppes types C6-CE-CJ, enveloppes série des 100 avec mentions humoristiques, série types M et Int 2...

Dernière collaboration posthume, un petit signe amical au grand dessinateur disparu, la société de diffusion des éditions Dalix reconnaissante a édité spécialement pour le Salon d'Angoulême une CP "Gaston hors série - hommage à André Franquin (3 janvier 1924 - 5 janvier 1997)". Le recto reprend un autoportrait de l'auteur publié naguère dans Spirou et porte la mention "Merci Franquin...". Sur le stand de l'éditeur, elle était offerte gratuitement au public...

Xavier Dauga



Dalix obtiennent à partir de 1988 une licence leur donnant le droit d'utiliser le personnage de Gaston.

Comme beaucoup d'autres fois, André Franquin n'a pas fonctionné comme un businessman soucieux de faire un choix judicieux entre plusieurs candidats : c'est en fait le courant de sympathie qui s'est instauré dès le début avec Didier Dalix qui a primé dans la décision de Franquin. Mais, toujours prudent, il s'est contenté d'autoriser dans un premier temps l'éditeur à reprendre des dessins inclus dans des cases déjà publiées en album. D'où la désagréable sensation de "repompage" sur certaines cartes de la première période, et ce malgré de gros efforts réalisés dans la qualité de l'impression.

Publiées sous le copyright "(C) Franquin et C° et Dupuis - Ed. Dalix", elles

André Bourcet poursuit l'explication de termes spécifiques non abordés lors des articles précédents.

Les termes évoqués ont été classés par ordre alphabétique. Cette énumération a été entamée dans les précédents numéros de la Gazette.

M

■ **MANCOLISTE** : liste des timbres qui manquent dans une collection et qu'on fournit à un négociant ou un correspondant en vue de la compléter.

■ **MULREADY** : feuilles et enveloppes timbrées mises en vente en Grande-Bretagne le 4 mai 1840, décorées par le peintre Mulready. Le dessin représente une allégorie de l'Angleterre envoyant des messages au monde. C'est un peu l'ancêtre du "prêt-à-poster".

P

■ **PIGEONGRAMME** : dépêche transportée par pigeon pendant le siège de Paris en 1870. Les ballons qui emportaient le courrier de Paris emmenaient des pigeons voyageurs à qui on confiait pour le retour des messages réduits photographiquement et que l'oiseau transportait dans un petit tube. Au retour au pigeonnier, à Paris, la dépêche était récupérée et projetée sur un écran grâce à une "lanterne magique" pour être déchiffrée.

■ **PLI ACCORDEON** : variété provoquée par une malfaçon quand le papier passe froissé sous le rouleau d'impression. Le froissement est écrasé pendant l'impression. Si on déploie ensuite le timbre, un espace blanc apparaît à l'endroit du pli.

R

■ **RACCORD (IMPRESSION SUR)** : à ne pas confondre avec le pli accordéon. Ici, une déchirure du papier a été réparée ou un nouveau rouleau a été collé à la fin du rouleau terminé : il y a donc deux épaisseurs de papier et non un pli. Ces malfaçons sont en principe éliminées au contrôle.

■ **RE-ENTRY** : mot anglais qui signifie une trace parasitaire mal effacée, distincte de l'empreinte définitive, sans qu'il y ait pour autant double impression.

■ **RECTO-VERSO (IMPRESSION)** : le timbre est imprimé à l'endroit au recto et à l'envers au verso de la planche, par décalque.

■ **RECTO ET VERSO** : dans ce cas, le timbre a été imprimé deux fois, il est donc à l'endroit au verso comme au recto.

■ **REIMPRESSION** : impression nouvelle d'un timbre qui n'est plus en cours, au moyen du matériel qui a servi à l'impression du timbre primitif.

■ **REPORT** : c'est l'opération qui consiste à décalquer l'image à reproduire sur une pierre lithographique ou à reproduire le coin gravé sur le cylindre d'impression au moyen de la molette dans l'impression en taille-douce.

Ces notions ont été expliquées lors de l'article consacré aux techniques d'impression.

■ **RETOUCHE** : lorsqu'un cliché d'impression est usé après un long service ou accidenté, on le répare dans la mesure du possible. Cette opération minutieuse, faite à la main, est toujours imparfaite et les nouveaux tirages ne sont pas absolument semblables aux anciens. Beaucoup de timbres ont ainsi été "retouchés".

S

■ **SIGNATURE** : les noms du dessinateur et du graveur sont mentionnés sur les timbres. Cette signature est généralement située en bas du timbre dans les figurines anciennes, et à une place quelconque sur les timbres modernes. Sur le type Sage, par exemple, la signature est précédée de la syllabe "INV" qui signifie "inventeur". C'est la réparation du coin accidenté qui a donné naissance aux deux types dits "N sous B" et "N sous U", du fait que cette syllabe s'est trouvée déplacée après l'opération, créant ainsi un "type 1" et un "type 2".



■ **SLOGAN** : expression destinée à frapper l'imagination, qu'on trouve sur les flammes d'oblitération de nombreux pays. Le but est de faciliter le travail de La Poste ("collez le timbre en haut à droite", "pensez au code postal"), d'attirer l'attention sur un service ("utilisez les chèques postaux") ou pour les flammes privées d'avertir ou de documenter sur le tourisme, le folklore ou la gastronomie locale.

T

■ **TETE-BECHE** : se dit de deux timbres se tenant lorsque l'un est à l'envers par rapport à l'autre. Cet état peut se trouver dans le sens vertical ou dans le sens horizontal.

U

■ **UNION POSTALE UNIVERSELLE (UPU)** : organisme international qui a pour but de coordonner les relations postales entre les pays du monde entier. Le premier congrès de ce qui était alors l'Union Postale Générale eut lieu à Berne le 9 octobre 1874. La presque totalité des nations en fait aujourd'hui partie. De nombreuses émissions de timbres ont eu lieu pour son 75ème anniversaire en 1949 et pour son centenaire en 1974.



V

■ **VALEUR FACIALE** : le timbre-poste est une valeur fiduciaire : il est échangé à La Poste contre la valeur en monnaie qui est marquée sur la face du timbre, d'où le nom de valeur faciale. Cette valeur est indépendante de celle que peut prendre le timbre lorsqu'il n'est plus vendu à La Poste et que, devenu objet de collection, il est soumis à la loi de l'offre et de la demande et subit les fluctuations répertoriées par la cote des divers catalogues.

André Bourcet

L'article ci-dessus est extrait du livre de feu André Bourcet, commissaire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche-Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des associations philatéliques de Bourgogne-Franche-Comté et le groupement philatélique d'Alsace. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club d'Alsace) pour l'avoir autorisée à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

Avec cet article s'achève la reproduction du livre d'André Bourcet, entamée en octobre 1994. Mais la rubrique "initiation" se poursuivra dans les numéros à venir de "la Gazette", avec d'autres informations. A très bientôt, donc !

La 46^{ème} Assemblée Générale de l'Union des Philatélistes des PTT s'est déroulée du 2 au 4 avril. Reportage.

A lors que l'Union vient de fêter - et avec quel éclat ! - le 45^{ème} anniversaire de sa création, elle a tenu une Assemblée Générale extrêmement dense début avril, au village Vacances PTT de Ronces-Bains (Charente-Maritime).

Pour la troisième fois, l'équipe du groupe Poitou-Charentes, emmenée par Pierre Compain, accueillait les délégués de l'association. Le soleil étant de la partie, ce fut donc d'agréables moments que passèrent les représentants des sociétaires de l'Union, ce qui ne les empêcha pas d'adopter des décisions qui engagent fortement l'avenir.

Les débats furent comme d'habitude sereins, avec le compte rendu des multiples services qui font de l'Union l'une des plus cotées des associations philatéliques par la gamme de prestations offertes à ses membres : nouveautés, échanges, marcophilie, cartophilie, télécartes, assurances, Gazette, vente sur catalogue, circulations de plis, bibliothèque et centrale d'achat, se trouvaient complétés cette année par un nouveau venu, qui connaît des débuts prometteurs : le service prêt-à-poster. Le président de la Fédération Française des Associations Philatéliques, Robert Deroy, était également présent, et a dans son intervention expliqué les réformes envisagées au niveau fédéral, notamment quant à l'avenir du journal "La Philatélie Française" et aux incidences de l'inclusion de l'abonnement dans la cotisation fédérale. La question devant être tranchée au Congrès national de Dunkerque, nous en reparlerons dans un prochain numéro...

Les délégués ont également planché sur diverses mesures au bénéfice des sociétaires de l'association. Une baisse des cautions sur le service des télécartes a été entérinée : la caution passera de 300 à 100 F. Une commission a par ailleurs été créée pour examiner la réforme du système général des cautions, qui varient selon les services.

Du côté des échanges, une réunion sera organisée entre le responsable national, Michel Carrière, et ses

correspondants régionaux : tous ne se connaissent pas encore, et ce sera un bon moyen de réfléchir en commun aux améliorations souhaitables du service.

Compte tenu du nombre d'inscrits au stage de formation prévu fin juin, une deuxième session sera organisée début décembre, en un lieu restant à préciser. Comme celle de juin, elle comportera une journée d'initiation à la présentation d'une collection sur micro-ordinateur. Les inscriptions sont prises dès à présent par les présidents de groupes !

Jean-François Logette, président général, a annoncé deux dates

Championnat de France de Philatélie et le Congrès Fédéral National en 2002, année du 50^{ème} anniversaire de l'Union, manifestation qui pourrait être organisée à Reims.

Du côté des élections, le tiers sortant du Conseil d'Administration national a été reconduit dans ses fonctions. Hervé Lutz a été élu vérificateur aux comptes.

Les statuts, enfin, ont fait l'objet de deux modifications très importantes : l'une, qui porte à 20 % le taux d'extérieurs admis au sein de l'association; ceci permettra de faire face à l'usure des effectifs, notamment due au fait que les deux exploitants publics ont sensiblement diminué leur niveau de recrutement depuis quelques années; l'autre, qui modifie le nom de l'association, afin de s'adapter à l'évolution des deux entreprises publiques que sont aujourd'hui devenues La Poste et France Télécom. Cette proposition, qui a suscité quelques légitimes interrogations, a recueilli 80 voix "pour", 12 "contre" et 6 abstentions. Jean-François Logette la commente dans l'éditorial de la présente Gazette.

En changeant pour la troisième fois de nom depuis sa création, l'Union témoigne encore une fois de son souci permanent de coller à son époque. Ce sera encore le cas en 1999, où l'Assemblée Générale se tiendra dans le Limousin, à l'occasion du 800^{ème} anniversaire de la mort de Richard Coeur de Lion... avant celle de l'an 2000, prévue en Corse !

F.M.



Le vote du changement de nom de l'UPPTT (photo : Michel Bablot).



L'heure des discours : on reconnaît au micro Antoine Di Maggio, Directeur du Service National des Timbres-poste et de la Philatélie, Président d'honneur de l'Union, devant les congressistes et le maire de Ronces-Bains (photo : Michel Bablot).

importantes pour 1999 : Philexfrance 99, le Mondial du Timbre, pour lequel l'Union mettra en place un accueil personnalisé pour les collègues venant de province et organisera des visites guidées; et le 2^{ème} Congrès de l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications, qui aura lieu en Belgique.

D'autre part, il a proposé que l'Union soit candidate pour organiser le

- Pour l'Assemblée Générale, l'Union a mis à la disposition de ses sociétaires une série de souvenirs philatéliques de prestige : une enveloppe illustrée, revêtue du timbre "Coupe du Monde de Football", à 15 F; un carnet porte-timbres à 50 F; le même, sur enveloppe oblitérée du cachet spécial, à 60 F; une carte postale illustrée, nue, à 10 F; la même, timbrée et oblitérée, à 13 F; un prêt-à-poster repiqué par un dessin original du créateur de timbres Claude Jumelet, à 5 F (le lot de 10 : 40 F). S'adresser à chaque président de groupe de l'Union ou au Secrétariat National, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

Bien entendu, l'article de la Gazette d'avril sur les timbres à gomme verte émis dans la région de Toulouse était un poisson d'avril ! Il était inutile d'aller à la pêche de ces figurines...

LE PALMARES



Le challenge Gayoux passe du groupe Aquitaine au groupe Centre. De gauche à droite : Roland Brémond et Bernard Lefèvre, respectivement secrétaire et président du groupe Centre; René Gayoux, président honoraire de l'Union; Claude Jumelet, le graveur de timbres bien connu, auteur du souvenir philatélique de l'A.G.; Claude Lhote, président du groupe Aquitaine (photo : Michel Bablot).

L'Assemblée Générale était comme d'habitude couplée à une exposition de niveau régional. Le palmarès en fut le suivant :

- **Grand Prix de l'exposition, diplôme de médaille de grand vermeil** : Jean-Marie Gibiat, "Arctique et Antarctique, 50 ans d'explorations polaires françaises".

- **Médailles de grand vermeil** : Claude Maneau, "Marques postales de Côte d'Or"; Jean-François Logette, "Entiers postaux de Grèce"; Pierre Fallot, "Les coupons-réponse internationaux émis ou vendus en France"; Roland Brémond, "Premières émissions des entiers des Pays-Bas".

- **Médailles de vermeil** : Albert Lasserre, "France, il était une fois le type Blanc"; Pierre Fallot, "Sur les traces occidentales des Vikings"; Jacques Berndt, "La légion étrangère et ses campagnes".

- **Médailles de grand argent** : Alain Daillet, Jean Gautier, Michel Dumont, Pierre Giraudel, René Abelanet, Jean-Claude Labbé.

- **Médailles d'argent** : Marc Fouquet, Eveline Barbay, Pierre Fallot, André Delamour, Gilbert Morel.

- **Médailles de bronze argenté** : Roland Conte, Emile Pelin, Marie-Madeleine Aubry, Roger Guénégo, Lionel Barriquand, Robert Picoy.

- **Médailles de bronze** : Jean-Pierre Maury, Louissette Rochais.

- **Catégorie jeunesse** : Benjamin Godde, "Le football association"; Maxime Valdenaire, "Ballonix".

- **Catégorie cartophilie** : Roger Ricochon, "Les attelages en France"; Michel Bablot, "Etienne Quentin, illustrateur"; Michel Duthell, "Le bureau des écrivains et des hommes politiques"; Patrick Duluc, "Papa est résinier"; Philippe Bauban, "Les boîtes aux lettres"; Roger Chassaingt, "Les chantiers de jeunesse à Tronçais".

- **Catégorie télécartes** : Alain Fauché, "De la puce à l'oreille"; Jacques Cosmard, "Nature", "Hongrie", et "Europe".

Enfin, cinq sociétaires exposaient dans une catégorie nouvellement créée : les débutants. Le palmarès a été le suivant : Philippe Malige, "La poste maritime en Gironde"; Jacques Segot, "L'acheminement du courrier pendant le siège de Paris en 1870"; Gilbert Morel, "Pub"; Jean-François Logette, "Entiers postaux de Crète"; René Frappa, "De Bonaparte à Napoléon".

Le challenge Gayoux, attribué au groupe ayant présenté les deux meilleures collections en exposition philatélique, a été remporté par le groupe Centre, avec 174 points, devant le groupe Ile-de-France (171 points) et le groupe Haute-Normandie (157 points).

UNE VISITE POUR L'ÉTÉ : LE MUSÉE DE LA POSTE EN ROUSSILLON

A 2 km d'Amélie-les-Bains, reposante station thermale la plus méridionale de France, le pittoresque village antique de Palalda abrite entre autres dans son site médiéval le musée de la Poste en Roussillon. Magnifiquement situé au pied de la Tour Romaine, près de l'église du XI^{ème} siècle, ce musée modeste par le volume mais attachant à plus d'un titre, fait découvrir aux jeunes et moins jeunes l'Histoire de La Poste (avec un grand H). Le Roussillon sert de cadre à cette démonstration et l'équipe de création entièrement bénévole (parmi laquelle notre ami René Abelanet) a souhaité que chaque visiteur sente le fil conducteur de la communication qui relie nos lointains ancêtres à nous-mêmes, à travers les régimes, les guerres, les bouleversements en tous genres. Plus de 300 pièces authentiques concernant essentiellement le siècle dernier et le temps présent sont les témoins de l'activité postale. Une deuxième salle, équipée d'une vidéo, présente des expositions thématiques souvent renouvelées, sur l'histoire postale.

Le musée est ouvert de 10 à 12 et de 15 à 19 h (14 à 18 h hors période estivale) tous les jours sauf le mardi. Il comporte une boîte aux lettres permettant d'envoyer du courrier oblitéré d'un cachet spécial. Téléphone : 04 68 39 34 90.

L'EXPO DE RIQUEWIHR

Cette année, l'exposition du musée d'histoire des PTT d'Alsace a retenu pour thème "la Poste à malices", en 15 tableaux placés sous le signe de l'humour : parfums de lettres, coquines cartes postales, caricatures des ministres des Postes et Télégraphes, extrait du film avec Louis de Funès "Comme une lettre à la poste"; le vélo du facteur d'il y a 50 ans, faux en timbres-poste, les facteurs sur les images du chocolat, etc... Un cachet spécial pour l'oblitération du courrier, représentant un facteur surgissant d'une boîte à malices, est disponible du 4 avril au 11 novembre. Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi.

L'ELECTION DU PLUS BEAU TIMBRE DE L'ANNÉE

Le 4 juin, La Poste a présenté, lors d'une conférence où elle a dévoilé le visuel des timbres qui seront émis jusqu'en décembre 1998, et notamment le bloc "Philexfrance 99", les résultats de l'élection du plus beau timbre de l'année 1997. Organisée par le Service National des Timbres-poste et de la Philatélie, cette opération a vu le retour de 103 638 bulletins-réponse. "C'est la première fois que le chiffre de 100 000 réponses est dépassé", ont commenté les initiateurs de l'opération.



Le résultat est le suivant :

Plus beau timbre de l'année : "Versailles, 75^{ème} Congrès de la FFAP", dessiné par Claude Andréotto (21, 4 % des suffrages). Il est suivi par le timbre "Chardin" (14,5 %) et les timbres "César, le Pouce" et "Château du Plessis-Bourré". On pourra regretter l'absence de la taille-douce parmi les trois premiers cités. Mais c'est le public qui a choisi, et les timbres lui sont destinés ! Rappelons qu'à l'automne dernier le grand prix de l'art philatélique français avait désigné le timbre "Château du Plessis-Bourré".

Le vote portait également sur la plus belle série de timbres de l'année : c'est la série "Personnages de cape et d'épée" qui est arrivée en tête, suivie de la série "Parcs naturels" et de la série "Journée de la lettre".

NOS AUTEURS

HISTOIRE POSTALE DU RHÔNE, LE RETOUR !

Pierre Souchon, secrétaire et membre fondateur du groupe Rhône-Alpes de l'Union, fait paraître durant l'été les tomes 2 et 3 de sa monumentale "Histoire Postale du Département du Rhône". Monumentale, puisqu'elle s'étend au total sur 1400 pages !

Pierre Souchon avait entamé son travail de titan en 1996, année où il avait fait paraître le tome 1 de cette Histoire, qui allait des origines de la Poste à l'année 1876, ouvrage qui avait rencontré un

grand succès et qui est devenu une référence pour les amateurs d'histoire postale départementale.

Il poursuit son retour vers le présent, en abordant la période 1876-1996, divisée en deux tomes sur une répartition géographique : le tome 2 comporte l'ensemble du département à l'exception de la ville de Lyon, ville qui à elle seule occupe l'intégralité du tome 3.

Quelques chiffres, qui donnent le tournis, permettent de mieux saisir l'immensité de la tâche à laquelle notre ami Pierre s'était attelée : 390 bureaux de poste, 1400 cachets à date reproduits, 1200 flammes d'oblitération, 800 cachets militaires, 440 cachets de bureaux temporaires. En outre, 180 cartes postales illustrant les bureaux de poste du département sont reproduites dans

l'ouvrage, ainsi que 70 lettres.

Bien entendu, Pierre aborde certaines périodes chargées d'émotion, comme celles des deux guerres mondiales, ainsi que diverses particularités, telles que la Poste ferroviaire ou les timbres perforés des entreprises du département.

Rappelons que les deux tomes de l'Histoire Postale du département de la Loire, publiés en 1994 et 1995, ont été récompensés en classe littérature au Championnat annuel de Philatélie.

Chaque ouvrage est disponible au prix de 400 F en s'adressant à l'UPT Rhône-Alpes, 29 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon.

Les éventuels bénéficiaires et les droits d'auteur de notre ami Pierre seront versés à une oeuvre de bienfaisance PTT (Le Foyer de Cachan, a priori).

FOOT TOUJOURS !

A l'occasion de la Coupe du Monde de football, qui a inondé la fin du printemps et le début de l'été en France, l'Union édite un ouvrage marcopophile spécifique.

Les 64 matchs de la compétition ont tous fait l'objet d'une oblitération spéciale grand format illustrée. Ces 64 oblitérations ont été rassemblées par l'Union dans un

livre qui comprend également diverses informations sur les séries de qualification.

Chaque page de l'ouvrage présente pour chaque match les protagonistes de la rencontre et un timbre de la série France 98 de la ville où se déroulait le match, revêtu du cachet spécial émis pour celui-ci.

Ce magnifique document de près d'une centaine de pages est le reflet philatélique

unique de cette compétition internationale, qui n'avait plus eu lieu en France depuis 60 ans. C'est aussi un cadeau idéal pour un amateur du sport le plus populaire du monde.

Ce livre est disponible au prix de 495 F, auprès du secrétariat de l'Union (38 rue Vignon, 75009 Paris), sur minitel (3614 Tatou) et sur Internet (<http://perso.wanadoo.fr/union.philatelistes.des.ptt/>).

L'ADP aide à l'édition d'ouvrages philatéliques

Partenaire de l'ADP (Association pour le Développement de la Philatélie) et membre de son Conseil d'Administration, l'Association de la Presse Philatélique Francophone (APPF) a demandé et obtenu de cette dernière sa participation à une aide en faveur de l'édition d'ouvrages philatéliques.

Une commission dont les membres sont les représentants des divers

intervenants de la philatélie (Fédération, Négoce, Poste et Presse) a été nommée et récemment mise en place pour examiner les différents projets susceptibles de bénéficier de cette aide.

Celle-ci se manifestera sous plusieurs formes : subvention aux auteurs en fonction de l'intérêt philatélique de l'ouvrage, annonce de sortie de l'ouvrage et publicité gracieuse dans la presse philatélique, conseils donnés aux auteurs par les membres de la commission.

Les auteurs intéressés peuvent demander un dossier auprès de la commission, dossier dans lequel ils devront présenter leur projet (sujet, format, nombre de pages, coût, etc...). La commission, qui se réunira au moins une fois par trimestre, statuera sur les projets et donnera son aval pour l'attribution de l'aide en question.

Le dossier doit être demandé à Jean-François Brun, APPF, 85 Galerie Beaujolais, 75001 Paris.

A TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre, la Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- **Polaris**, chez H. Dreyfus, 12 rue de Copenhague, 67000 Strasbourg; n° 1, novembre 1997 (nombreuses informations sur la philatélie et les télécartes des TAAF); n° 2, février 1998 (idem; Océantarctis, expédition du Pen Duick III).

- **Philao**, chez P. Drillien, collègue les Dimes, 71290 Cuisery; n° 31, décembre 1997 (l'expédition du Mékong; liste des livres et magazines sur le Laos).

- **Revue du Cercle Philatélique Vésulien**, maison des associations, BP 13, 70001 Vesoul cedex; n° 83, avril-juin 1998 (la vie du CPV; l'abolition de l'esclavage; l'euro de Vesoul, à l'effigie de Jean-Léon Gérôme; La Poste, dans l temps; cachets courriers-convoyeurs-lignes; cartophilie; télécartes).

- **Col.fra**, BP 628, 75367 Paris cedex 08; n° 82, 2ème trimestre 98 (la France à Dusseldorf en 1923; étude sur les premiers timbres : Diego-Suarez; flammes de Nouvelle-Calédonie; bibliothèque).

- **Phil-news**, APC Haddada, DZ 41116 Souk-Ahras, Algérie; n° 17, novembre-décembre 1997 (les 12 timbres les plus célèbres, suite; techniques d'impression; petit guide monétaire; Monaco, la richesse d'une longévité philatélique; villes d'Algérie : Constantine).

- **La Loupe**, CH-3030 Berne; n° de janvier 1998 (présentation des nouveautés de Suisse).

- **Philatélie Populaire**, BP 207, 93103 Montreuil cedex; n° 457, février 1998 (shoot philatélique; les timbres-télégraphe; ponts du monde); n° 458, mars 1998 (l'euro-philatélie; comment collectionner les roulettes; un timbre protéiforme; Dénikine et les républiques cosaques);

n° 459, avril 1998 (flammes illustrées sur PAP; essais des machines Chambon; les timbres pour journaux); n° 460, mai 1998 (à propos du timbre "Picasso"; pessimisme ou optimisme; expérimentations postales; voyage en Autriche).

- **Phila QSL Infos**, 10 rue des Aubépines, 35410 Domloup; n° 60, février 1998 (nouveautés; cartes QSL polaires; Marconi, le premier hommage philatélique).

- **Le Philatéliste Croix-Rouge**, 12 rue de la Ballastière, 79290 Passay; n° 69, avril 98 (nouveautés Croix-Rouge; 1ère émission d'après-guerre de la Croix-Rouge japonaise; guide du jeune philatéliste Croix-Rouge; histoire de la Croix-Rouge en BD).

- **Phila-Revue**, hôtel de ville de 92 Puteaux; n° 95, avril 98 (Mayotte et ses timbres; Slania, graveur de billets de banque; le timbre Jeanne d'Arc de 1929).

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

La Gazette a choisi d'évoquer sous cette rubrique le timbre "Mont Saint-Michel", paru début juin. Ce timbre est intéressant à plus d'un titre.

Par sa beauté, tout d'abord : dessiné par Louis Briat (l'auteur de la série "Football", voir Gazette d'avril), il propose une palette de couleurs absolument extraordinaire, à laquelle vient s'ajouter le reflet du Mont dans l'eau, qui donne un effet de miroir particulièrement réussi. On aurait aimé que le cachet Premier Jour, certes finement dessiné, soit aussi révolutionnaire !



La Poste ne nous dit pas pour quel événement est émis ce timbre. *Philinfo*, la revue qui présente les nouveaux timbres, précise que l'idée de construire une abbaye sur le Mont est venue à l'évêque d'Avranches une nuit d'octobre 708. Faut-il en déduire que ce timbre entend fêter le 1290^{ème} anniversaire de ce rêve ? Ce serait peu banal...

Ce n'est pas la première fois qu'un timbre-poste français est consacré au célèbre Mont. Il y a eu en 1966 le timbre émis pour fêter le "Millénaire du Mont Saint-Michel" (Yvert n° 1482). Dessiné et gravé en taille-douce par Pierre Gandon, il se contente de représenter Saint Michel terrassant le dragon, sans aucune allusion au site.

Le Mont figure également dans la série des premiers commémoratifs de France émis autour de l'année 1930 (Yvert n° 260). Dessiné par Fernand Bivel, et gravé par Abel Mignon, ce timbre d'une couleur brune uniforme présente comme celui de 1998 une vue d'ensemble du Mont, mais latérale. Le catalogue "Marianne" nous apprend que ce timbre comporte deux types, qu'on différencie en observant à la loupe la pointe du clocher de l'abbaye.

Enfin, le timbre de Louis Briat présente une autre originalité : son format. Il est carré, ce qui ne s'était pas vu depuis 1994, avec le timbre "Bicentenaire de l'Ecole Polytechnique" (Yvert n° 2862). Ce format a été peu utilisé par La Poste française. Il est apparu en 1976, avec les deux timbres "Europa", s'est poursuivi en 1977 (timbre "Florales de Nantes") et en 1978 ("Percheron", et "Parc de Port-Cros") avant de connaître une longue éclipse, et réapparaître en 1991, puis en 1993, avec les deux timbres "Les Postiers autour du Monde dans la Whitbread" (Yvert n° 2789 et 2831). On imagine que l'adoption du format carré a été motivée par les parti-pris graphistes du créateur, d'où cette réapparition ...

LE TIMBRE CACHÉ

Voici un timbre qui évoque un site bien connu, et original à plus d'un titre. De quel site s'agit-il ?



(Réponse page 14)

LE TIMBRE MYSTÉRIEUX

Il n'est pas toujours évident de reconnaître la provenance d'un timbre. De quel pays est originaire celui-ci ?



(Réponse page 14)

LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français, représentant cinq personnages célèbres. Prenez la première lettre du premier personnage, quand vous l'aurez reconnu, puis la deuxième lettre du deuxième, etc... jusqu'au cinquième. En mélangeant les cinq lettres obtenues ainsi, vous pourrez recomposer le nom d'un sixième personnage célèbre.



(Réponse page 14)

LE TIMBRE EN FOLIE

Notre confrère "Le Monde des Philatélistes" a fait paraître courant mai un numéro hors série qui est en même temps le catalogue de l'exposition Philfoot se déroulant au Musée de La Poste parallèlement à la compétition. Dans ce numéro, on apprend une foule de choses insolites, telles que l'émission de ce timbre du Yémen en 1970 reproduisant le général de Gaulle (jeune...) en tenue de footballeur, ou le fait que le premier timbre rond dentelé est né en Malaisie il y a plus de 25 ans... Dans un article intitulé "carton rouge pour les administrations postales", Jean-Pierre Mangin, le grand spécialiste français des

erreurs sur timbres, cite les dizaines de timbres consacrés au football qui comportent des erreurs de tous ordres : maillots fantaisistes de joueurs, matchs imaginaires (rencontre Angleterre-Chili dans le cadre du Mondial de 1994, par exemple, reproduite sur un timbre roumain : l'Angleterre n'obtint pas sa qualification pour le tournoi...), stades ne correspondant pas aux matchs, erreurs de drapeaux, mauvaise orthographe des noms des joueurs, etc... C'est un véritable festival ! On retrouve bien sûr en bonne place dans cet article le timbre "République du Mali" que la Gazette a présenté dans son numéro d'avril. L'article s'achève sur une erreur magistrale commise par le Nicaragua pour une émission de 1993 : une inversion de légende sur deux timbres. On reconnaît sur le premier timbre les

français Michel Platini et Maxime Bossis, alors que le timbre indique qu'il s'agit de Jan Karas, joueur polonais, et Antonio Luiz Costa, joueur brésilien. Parallèlement, sur le deuxième timbre, légendé Michel Platini et Maxime Bossis, on voit ces deux joueurs étrangers en pleine action...! Après tout, Michel Platini a l'habitude, lui qui est représenté sur une quantité de timbres : un timbre de Nevis, en 1993, le représente courant derrière un ballon, et lui donne le nom de ... Luis Fernandez !



On savait les Américains très portés sur l'aspect marketing dans leur démarche d'émission et de vente de leurs timbres-poste (voir le battage récemment réalisé lors de la sortie des timbres Marilyn Monroe ou Bugs Bunny, par exemple); ils associent désormais le timbre et la télécarte, si on en croit un récent numéro de leur revue "USA Philatelic", l'équivalent trimestriel (en moins cultivé) de notre Philinfo national.

Etonnamment pour un pays toujours à la pointe du modernisme, on peut lire que "les cartes téléphoniques sont rapidement devenues un objet de collection en Asie, en Europe et maintenant ici aux Etats-Unis". Les Américains sembleraient donc découvrir cette collection ? En tout cas, l'objectif est clair : le marché asiatique en premier !

Le Service Postal Américain (USPS)



propose donc une série de 8 télécartes dont le motif est la reprise copie conforme d'un timbre émis par lui, avec pour seul changement la valeur faciale, transformée en prix de la carte (avec l'indication du symbole du dollar, contrairement aux timbres). Cette

série reprend 8 timbres à sujet plutôt populaire : l'avion "Wildcat", trois créatures préhistoriques (tyrannosaure, brontosaurus et ptéranodon), l'aigle américain, les timbres "cyclisme", "poupée indienne", et "stars and strips for ever". 5 sont de format horizontal, 4 de format vertical. Trois ont une valeur de 10 dollars, 4 une valeur de 20 dollars, et une est vendue 50 dollars. Le recto est impeccable, puisque ces cartes ne comportent pas de puce, mais une piste magnétique au verso, un peu comme les cartes bancaires, le texte d'accompagnement précisant qu'elles peuvent être utilisées dans 30 pays étrangers, ... avant de conclure : "pourquoi ne les collectionneriez-vous pas, pour vous ou un ami, dès aujourd'hui ?"

Tout commentaire est superflu !

ECHOS DU SERVICE "CIRCULATIONS DE TÉLÉCARTES"

Au cours de la saison 1996-1997, le service de circulations des télécartes de l'Union, qui compte aujourd'hui plus de 100 adhérents, a pu proposer plus de 2500 télécartes provenant de 70 carnets confectionnés par 15 bailleurs.

51 circulations contenant chacune 3 à 5 carnets ont été adressées aux 11 groupes régionaux inscrits au service. C'est ainsi que 400 télécartes ont trouvé preneur, pour la plus grande satisfaction des adhérents au service.

Au cours de la même année, le service a réalisé un sondage. Je remercie les 70 personnes, dont 52 collectionneurs de

télécartes, qui ont retourné le questionnaire. Ce sondage laisse apparaître que la majorité des adhérents collectionnent plutôt les télécartes utilisées françaises d'usage courant que des télécartes neuves à tirage limité ou les variétés. Peu collectionnent les télécartes étrangères. La collection de façon thématique intéresse un quart des réponses. Côté exposition, une grosse majorité n'y a pas encore goûté (débutants, ou collections jugées pas assez importantes).

La moitié des personnes ayant répondu au questionnaire ignorait l'existence du

service de circulations de télécartes. Deux tiers des adhérents inscrits au service jugent satisfaisant son fonctionnement, les prix et la qualité des télécartes, ce qui est très encourageant !

Je rappelle à tous les sociétaires de l'Union que l'inscription au service des circulations de télécartes est totalement gratuite, sur simple demande auprès du président de groupe, et que l'on trouve via ce service aussi bien des cartes neuves ou utilisées, françaises et étrangères, publiques ou privées, à des prix très intéressants.

Philippe Malige

NOUMEA : LE MILLION, LE MILLION !

A la fin de l'année dernière, l'Office des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie a fêté sa millionième télécarte vendue.

Il a donc édité une série spéciale de 20 000 télécartes, dotées d'une puce dorée et comportant au verso un cadre à gratter. Sous ce cadre figurait le numéro de la carte, sachant que le n° 1 000 000 avait été glissé de manière aléatoire dans la série des 20 000.

Cette série de cartes d'une capacité de 25 unités vendues 1 000 F CFP, fabriquée par Schlumberger, était dotée d'un visuel humoristique "représentatif du caillou", puisque en évoquant "les deux figures les plus emblématiques : la Poule de Hienghène et le Bonhomme de Bourail".

La télécarte est apparue en Nouvelle-Calédonie en octobre 1990.

Les premières représentaient l'emblème même du territoire : le cagou. Les télécartes publiques ont ensuite voulu promouvoir les splendeurs du territoire : ses paysages (le Bonhomme de Bourail, la baie d'Oro, Nouméa, l'anse Vata), sa culture (le danseur, le refuge au flamboyant, cases et lagon, la Fonwhary, le chambranle), ses fonds marins (le poisson, le nautile, l'évasion sous-marine) et son histoire (rue marchande à Nouméa, mine Trazy à Koné, exploitation de bois, case de colons).

Le marché des télécartes en Nouvelle-Calédonie s'est vite avéré en pleine expansion, passant de 150 000 cartes vendues en 1994 (dont 59 % à 25 unités, 26 % à 80 unités et 15 % à 140 unités) à près de 210 000 en 1996 (dont 72 % de 25 unités).

L'histoire ne dit pas si l'heureux détenteur de la télécarte numérotée 1 000 000 s'est aperçu qu'il avait en mains un objet unique. Mais elle méritait d'être signalée !



LA PAGE DES JEUNES : LES REPONSES

LE TIMBRE MYSTERIEUX : ce n'était pas évident, mais il s'agit d'un timbre français, émis pour la visite des souverains britanniques en 1938 (Yvert n° 400), même si le "F" de la valeur faciale évoque plutôt le symbole de la livre sterling, et que la mention "RF" en haut à droite est peu lisible...
 Decaris, émis en 1978 (Yvert n° 1997), LE TIMBRE CACHE : ce timbre d'Albert Camus, prix Nobel de littérature (Yvert n° 1514), et "S" de Bergson, on recompose le nom d'Albert Coty, "U" de Duplex, "M" d'Amiot, "A" de Lakanal - LE TIMBRE QUIZZ : avec les lettres "C" de paradoxalement appelé ... le Pont Neuf !
 représente le plus vieux pont de Paris. Decaris, émis en 1978 (Yvert n° 1997), LE TIMBRE CACHE : ce timbre d'Albert Camus, prix Nobel de littérature (Yvert n° 1514).

LES CARTES PTT DU TRIMESTRE

- Carte éditée par l'UPPTT Rhône-Alpes en janvier pour les rencontres AMRAE 1998 (association pour le management des risques et des assurances dans l'entreprise);

- carte réalisée par Christian Chabert et comportant de jolis timbres fictifs à sujet "villes d'Auvergne", sur un fond de télécarte, éditée par l'UPPTT Auvergne pour sa correspondance personnelle;

- carte éditée par La Poste à l'occasion du tour de France VTT 1997 (illustration Yann Renauld);

- série de 4 cartes "Maximax": pour inciter les postiers à mieux connaître les produits financiers de La Poste, un concours primé de 4000 lots (montres, parapluies, appareils photo, polos de rugby) a été réalisé sur quatre semaines en septembre-octobre 1997. Les quatre cartes pré-adressées posaient des questions sous forme de rébus et devaient

être retournés par le personnel à une adresse unique;

- carte de déménagement pour communiquer un nouveau code postal suite à "une réorganisation des services de La Poste", thème "danse indigène";

- carte sponsorisée par La Poste (avec son logo au recto) émise à l'occasion d'un jeu-concours associant Europe 2 et le Casino de St-Quay-Portrieux.

- carte éditée par La Poste de Paris Louvre RP pour le décompte des jours avant l'an 2000 (création de Jean-Pierre Patrix, postier dans cet établissement);

- deux cartes éditées par France Télécom (Paris et Saint-Avoid) pour fêter Halloween, rebaptisée Olaween, les 30 et 31 octobre dernier, afin d'assurer la promotion de l'offre Ola de France Télécom Mobiles;

- carte de décembre 96 éditée par l'agence "professionnels" de France Télécom Toulouse, pour proposer un téléphone griffé avec le logo du Stade toulousain;

- carte éditée par P. Touchard à Blois, reproduisant la photo d'un facteur local devant son véhicule de service;

- carte éditée par J.Y. Ourdouillie, à 39 Crissey, thème "La postale de nuit", avec logo "La Poste";

- carte sur le musée de la carte postale de Baud (Morbihan), avec notamment vue

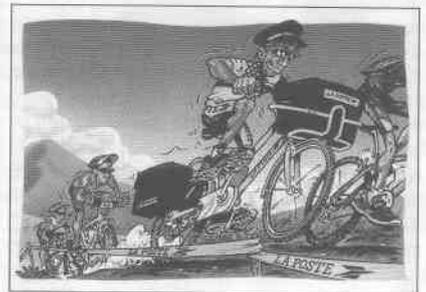
d'une boîte aux lettres et d'une enseigne "recette postale": conservatoire de la carte postale, rue d'Auray, 56150 Baud;

- cartes locales émises à l'occasion de la Journée du Timbre par nos amis de l'UPPTT Centre (4 rue Colbert, 45100 Orléans), l'UPPTT Auvergne (BP 200, 63006 Clermont-Fd cedex 1) et l'UPPTT Ile-de-France (BP 378, 75526 Paris cedex 11).

- carte éditée à l'occasion de la parution du timbre "150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage", à l'initiative de Jacques Girard, receveur de La Poste au François (97240).

Nous sommes toujours à la recherche des cartes postales à thème "PTT". Continuez de nous les signaler à : Gazette, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex.

Liste établie avec la collaboration de Michel Bablot.



UNE SERIE DE F. T.

En juin 1997, la Direction Régionale de Montpellier de France Télécom a publié cinq cartes postales: offre OLA d'Itinériss, ouverture d'un espace Internet le 21 juin à Montpellier (6-8 place du Marché aux Fleurs), doublement de relais Itinériss dans l'Hérault, le Gard et la Lozère, ouverture du "14" du lundi au samedi pendant 12



CREATIONS ORIGINALES

A la suite de la signalisation d'une carte postale de Maurice Bonnel dans la Gazette, l'auteur a fait part de la liste de ses créations à thème "PTT": elle regroupe une douzaine de cartes, allant du vaguemestre de Briancçon en 1954 à l'ouvrier du téléphone à Paris en 1980. Comme il l'écrit très gentiment, ces cartes sont issues "de mes propres photos et diffusées à compte d'auteur. Je ne tire pas plus de cinq à six cartes d'avance de chacun de mes clichés et quand j'en ai une centaine de 15 à 20 vues différentes



je fais imprimer le recto, en typo." Cela donne un très joli verso que la Gazette ne peut résister au plaisir de reproduire (doc. ci-dessus). Pour plus de renseignements, contacter Maurice Bonnel, 22 avenue Pasteur, 94250 Gentilly.

CHAT ALORS !

A l'occasion de la sortie d'une carte sur le chat botté facteur de La Poste, qu'il a fait paraître le 15 août 1997 ("à la mi-août", précise-t-il), l'auteur alsacien Schangi a adressé à la Gazette un dossier sur sa production, aussi malicieuse qu'abondante (plus de 650 cartes à ce jour). Inspiré par le timbre "Le chat botté" paru dans la série Europa en 1997, il précise avoir réalisé des expositions à La Poste de Markolsheim, notamment à l'occasion des Journées de la Lettre. Il réalise aussi des cartes dont chaque exemplaire est peint à la main par l'auteur: aucune n'est donc identique! A noter sa carte de vœux 1997, fortement connotée "marcophilie"... On peut lui écrire à son adresse: BP 55, 67390 Markolsheim.



heures par jour de 8 h à 20 h, embauche de 100 jeunes à France Télécom. Un regret: que la Gazette en noir et blanc ne puisse rendre le bleu intense du visuel de ces cartes.

M.B.

- A l'occasion de la "Tournée La Poste France 98", l'UPT Auvergne a proposé deux souvenirs (enveloppe préaffranchie avec autocollant Footix, Ingénio "terrain de foot" revêtus du cachet spécial de la tournée, en date du 13 mai, au prix de 10 et 17 F. Par ailleurs, pour la création de la première tapisserie ronde d'Aubusson, deux souvenirs oblitérés du cachet du bureau temporaire ouvert pour la circonstance le 27 mai à Aubusson ont été proposés (une carte et un entier postal à 15 F chacun). S'adresser à l'UPT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1.

- Pour la sortie du timbre "Magritte, émission franco-belge" le 20 avril dernier, l'UPT a mis à la disposition de ses sociétaires une série de souvenirs Premier Jour : une enveloppe sur soie avec le timbre français (oblitération Paris) ou belge (oblitération Bruxelles), à 25 F chacune, une carte sur soie avec le timbre français ou belge (25 F pièce), et un encart illustré sur soie comportant les timbres français et belge avec les deux oblitérations (60 F). Contact : UPT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

- L'UPT de Haute-Normandie sera l'un des organisateurs de Marcophilix XXIII, exposition internationale de philatélie et d'histoire postale, qui aura lieu les 10 et 11 octobre à Rouen (Halle aux Toiles). Des collections de très haut niveau, venant de France comme de l'étranger, seront présentées, et une quinzaine de négociants sont attendus. Un rendez-vous à ne pas manquer !

- Notre ami Michel Carrière, responsable national des échanges à l'Union, a organisé dans sa ville de Lodève les 6 et 7 juin le 44^{ème} Congrès philatélique régional Languedoc-Roussillon, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'association philatélique lodévoise dont il est président. Un bureau temporaire a délivré sur le courrier un cachet spécial grand format illustré. Renseignements : Michel Carrière, 11 avenue de Fumel, 34700 Lodève.

- Jean Frey, de l'UPT Haut-Rhin, nous informe de la mise en vente à La Poste de Wittelsheim d'une enveloppe prêt-timbrée avec timbre rond, repiquée aux couleurs du football et de la journée de la lettre. Cette enveloppe est vendue 4 F à l'unité, et 33 F les dix, auprès de La Poste de 68310 Wittelsheim.

- Pour le deuxième stage de l'équipe de France de football à Tignes (Haute-Savoie), un cachet philatélique commémoratif, "Les Bleus au sommet", a fonctionné le 15 mai. Des souvenirs peuvent être obtenus auprès de Post'Olympic 92, BP 105, 73205 Albertville cedex.

- Xavier Dauga nous informe de la sortie de 6 vignettes fabriquées par l'imprimerie de La Poste à Périgueux pour la boutique BD 3 D à Bordeaux, illustrées par le célèbre auteur de bande dessinée Franck Margerin. Tiré à 1900 exemplaires numérotés et datés, la planche de 6 vignettes est vendue 60 F. Cette parution est assortie de six modèles de "cartes dédicace" comprenant l'agrandissement quadrichromie de chaque vignette, son timbre et le tampon à sec d'authentification BD 3 D et ITVF (80 F ou 50 F la carte, selon que la dédicace est originale ou reproduite). Contact : D. Dulot, boutique BD 3 D, 05 56 48 11 09.

Et notre ami Xavier d'ajouter : "beaucoup pensent qu'un marché de la vignette postale est en train de se former. Il semble aussi que ce type de produit plaise beaucoup aux jeunes". La Gazette se devait donc de relayer cette information !

- Notre sociétaire Serge Breuillé nous avise qu'à l'occasion de sa 2^{ème} "Fête de la Musique Country", le club Country Western de Pommeuse (77) a organisé un bureau temporaire les 20 et 21 juin avec oblitération spéciale. Contacter Serge Breuillé, La Poste, 77750 St-Cyr-sur-Morin.

- Jacques Girard, membre de longue date de l'Union et chef d'établissement de La Poste à Le François (97240), nous avise qu'à l'occasion de la sortie du timbre "150^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage", une carte postale sur ce thème a été émise, qu'il peut proposer au prix de 10 F nue ou 15 F revêtue du timbre oblitéré Premier Jour (5 cachets au choix : France métropolitaine, Guadeloupe, Réunion, Martinique, Guyane).

- A l'occasion de la fête "Le Gîte aux Roys" à Toury les 26, 27 et 28 juin 1998, le club philatélique de Toury émet deux cartes postales souvenir, à 5 F l'unité (+ port). Paiement par chèque uniquement, à adresser à J. Fauchoux, 32 av. de la Chapelle, 28310 Toury.

- L'assemblée générale de l'UPT Bretagne a eu lieu le 1^{er} mars dernier à Vern sur Seiche (Ille-et-Vilaine). Le groupe régional a participé à de nombreuses manifestations au cours de l'exercice passé : exposition départementale de Lannion et régionale de Brest, organisation de la Journée du Timbre à Perros-Guirrec, 2^{ème} exposition de télécartes au musée de Pleumeur, manifestations diverses sur la région de Rennes, dont le Premier Jour du timbre "Lancelot du Lac". Le bureau a été reconduit : président, Léon Fischer; vice-président, Hubert Pérez; secrétaire, Roger Guénégo; trésorier, Jean-Michel Labesse.

- Le groupe UPT Bas-Rhin est en deuil : Alfred Bastian, 47 ans, a brutalement quitté les siens le 27 mars, à la suite d'un accident de la route. La Gazette présente à sa famille et à ses proches ses sentiments de sympathie attristée.

- A l'occasion des événements exceptionnels qui doivent se dérouler durant l'été à Albertville (stage de l'équipe de football de Tunisie, championnat de France de pétanque, étape du Tour de France, meeting international d'athlétisme, etc), un prêt-à-poster avec le timbre rond "football" a été émis, rappelant l'ensemble de ce programme. Il peut être commandé au prix de 33 F le lot de 10 à La Poste d'Albertville, BP 123, 73208 Albertville cedex.

- Notre ami Guy Viallet, décidément très actif durant l'été, nous informe du bureau temporaire qui fonctionnera les 28 et 29 juillet à Albertville à l'occasion de l'étape dans cette ville du Tour de France cycliste. Une carte souvenir est éditée par l'association philatélique locale, au prix de 15 F, + port 4 F, l'envoi étant effectué par PAP personnalisé. Ecrire à l'APUA, BP 200, 73276 Albertville cedex.

- Malheureusement signalée un peu tardivement à la rédaction de la Gazette, une exposition intitulée "le timbre et le football" s'est tenue du 12 mai au 15 juillet au musée de La Poste et des techniques de communication de Basse-Normandie, 52 rue Saint-Pierre, 14000 Caen. C'est cependant une occasion de rappeler que ce musée attend votre visite cet été, lors de votre passage dans la région ! Téléphone : 02 31 50 12 10.

- Toujours de notre ami Guy Viallet, une information sur le championnat de France de jeu provençal pétanque, qui s'est déroulé du 18 au 21 juin à Albertville. Une carte postale et une enveloppe prêt-à-poster repiquée souvenir ont été éditées, pour 10 F l'ensemble. Ecrire à : Pétanque albertvilloise, BP 116, 73207 Albertville cedex.

- Signalé dans le numéro de mai de la revue "Info Puce" un article consacré à la section "télécartes" de l'Union, avec la reprise de l'unique télécarte émise par l'association (pour son A.G. de Kerjouanno) et une présentation de la section par le responsable national, Alain Fauché.

- L'Union des philatélistes et télécartistes de La Poste et de France Télécom de Languedoc-Roussillon a présenté du 8 au 13 juin une exposition sur le football, composée de télécartes et de cartes postales, dans le hall d'accueil de la recette principale de La Poste de Montpellier. Par ailleurs, son président, Jean-François Gleizes, vient de faire paraître une plaquette sur "la Poste rurale dans l'Hérault". Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

- La Mutuelle Générale des PTT a tenu son 6^{ème} Congrès National à Saint-Malo, du 11 au 13 juin, réunissant plus de 500 congressistes de La Poste et de France Télécom. L'UP Bretagne y a présenté une exposition de philatélie, cartes postales et télécartes.

De nombreux mutualistes ont apprécié cette manifestation à l'intérieur du Congrès et admiré les quelques collections présentées sur la Bretagne, les Télécommunications, les facteurs... Beaucoup sont venus à plusieurs reprises, lors des pauses. Le stand de l'Union a eu l'honneur des visites de M. Davant, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, de Bernard Le Lann, directeur délégué de La Poste de l'Ouest, et de Georges Baudiment, président de la MGPTT.

Une carte postale a été éditée pour cette occasion. C'est une création originale d'un dessinateur de BD malouin d'origine : Jérôme Lereculey. Quelques cartes sont à la disposition des collectionneurs, à 5 F pièce vierges, ou 15 F revêtues de l'oblitération temporaire du Congrès. Ecrire (avec une enveloppe pour le retour) à UPT Bretagne, 14 av. Mgr Moezy, 35000 Rennes.

- Nos amis du Musée du facteur de Cosne-sur-Loire informent la Gazette de la sortie de leur deuxième carnet de timbres, avec couverture logotypée "La Poste", illustration de la façade du cinéma "Eden" de Cosne et photo de l'acteur Bruno Putzulu, parrain de l'Eden-cinéma. Le carnet contient 10 timbres de collection à 3 F, vendu 32 F au Musée du facteur de 58200 Cosne.

PHILFOOT AU MUSÉE

Du 25 mai au 18 juillet se tient au Musée de La Poste, 34 Bd de Vaugirard, à Paris, l'événement philatélique officiel de la Coupe du Monde de football. 32 collections internationales sur le thème du football sont présentées, parmi lesquelles celle de notre sociétaire Claude Delavis, sur "Georges Bétemps, graveur du football" (l'une des deux seules collections françaises retenues !). La Gazette a déjà largement évoqué cette exposition dans ses colonnes d'avril, mais se devait de rappeler ce rendez-vous exceptionnel.

DES NOUVELLES D'INTERNET

Christian Barret, adhérent alsacien de l'Union, a laissé ce message sur la boîte aux lettres électronique de l'Union : "j'ai fait un tour par votre page, et j'en profite pour vous signaler que j'ai monté un site entièrement consacré au timbre type Liberté 2,20 F de Gandon, à l'adresse suivante : <http://perso.wanadoo.fr/chbarret/>. L'ami Christian dispose également d'une E-mail : chbarret@wanadoo.fr, et c'est bien volontiers que la Gazette relaie son message !

LES PENSÉES DU JOYEUX HURON

- Un timbre sur les Croisés, d'après un dessin d'Eugène Delacroix : on se demande bien pourquoi il n'a pas été émis en Premier Jour à Croix (Nord) et ne ferait pas l'objet d'une annulation... en croix ?

- Dans la série "Journée de la lettre", on voit un marathonien porter une lettre... Sans doute une lettre à hellène ?

- Pas de surprise pour les fabricants de souvenirs Premier Jour à Bordeaux le 15 mai : le timbre sur Henri ... collait !

- Le timbre "Dunkerque", c'est pour de l'affranchissement en port ... dû ou payé ?

- Tous les artistes de France savent que la Fête de la Musique a toujours été une histoire de timbres ! Cette année, on fait Pan dans le mille...

Grille proposée par Jean-François GLORIAN

HORIZONTALEMENT :

1. Bible du collectionneur. 2. Résidence d'un curé célèbre. Charpente. Interjection. 3. Ville touristique. Blanche ou à feu. Symbole chimique. 4. Métal n° 63. Pas le matin. Missive. 5. Alphabet grec. Prix. 6. Est éternel. Eclose. 7. Témoignage. Varie régulièrement. 8. Note. Permis "C". 9. Ôte la matière grasse du lait. 10. Tirées d'une oeuvre du peintre L. David. 11. Parfois bon marché. Forme d'avoir. Il braie.

VERTICALEMENT :

A. Papier-pelure gommé. B. Composent l'alphabet. C. La première est "à percevoir". Démangeaison. D. Élément chimique n° 18. Inflammation de l'oeil. E. Ou Gapa. Du bijou en 1983. Midi-sud-est. F. Oiseau échassier. Revêtement cutané. G. D'origine, très appréciée. Cercles philatéliques. H. Détérioré. Petit véhicule italien. Note. I. Dansées en trois temps. Adverbe. J. Etat d'Afrique. Police militaire allemande. Fait avec audace.

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Adèle. An. II. Figurine. III. Arides. IV. Allégé. V. Imitées. VI. Tt. Saï. VII. Epées. Co.
VERTICALEMENT : 1. Affaire. 2. Di. Lm. 3. Egalité. 4. Lurette. 5. Erige. 6. Idées. 7. Ane. Sac. 8. Ness. Io.

DEUX DIZAINES DE CADEAUX A GAGNER !

Vingt souvenirs philatéliques, représentant plusieurs centaines de francs de valeur, sont à gagner. Pour cela, il vous suffit de regarder le timbre reconstitué en quatrième de couverture de cette Gazette. Ce timbre a été recomposé à partir de six timbres français. Lesquels ?

Vous devez indiquer le n° Yvert et Tellier de chaque timbre, dans l'ordre du catalogue, ainsi que l'année de son émission, en utilisant le bon ci-dessous ou en recopiant votre réponse sur papier libre.

Expédiez ensuite votre réponse, avec un affranchissement philatélique, à : La Gazette, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex, avant le 15 août 1998 à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants.

Bonne chance à toutes et à tous !

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

N° UPT (1) :

N° Yvert et année d'émission du timbre n° 1 :

N° Yvert et année d'émission du timbre n° 2 :

N° Yvert et année d'émission du timbre n° 3 :

N° Yvert et année d'émission du timbre n° 4 :

N° Yvert et année d'émission du timbre n° 5 :

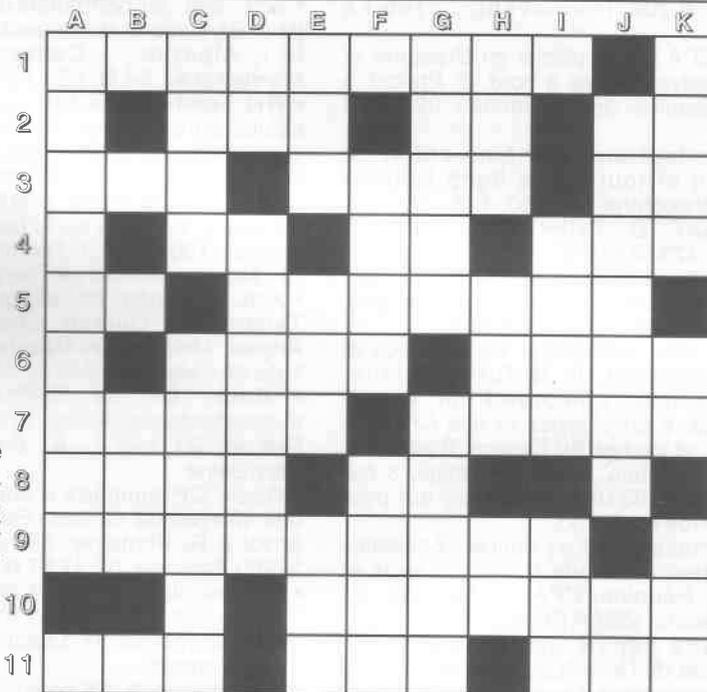
N° Yvert et année d'émission du timbre n° 6 :

(1) : aucun n° UPT n'est à fournir pour les abonnés non adhérents.

LE JEU-CONCOURS

Détente

Au jeu-concours du mois d'avril, il fallait répondre : 1. Innocent; 2. Finale de la Coupe d'Europe des Vainqueurs de Coupe. La question 3 pouvant prêter à confusion et admettant deux types de réponse, elle a été annulée. Les gagnants ont été tirés au sort le 27 mai à Paris, il s'agit de : G. Spiesser (68), A. Bassoleil (06), A. Rebeyrol (40), J.-P. Cassar (78), J. Bettencourt (63), L. Sanchez (31), D. Tallet (47), J. Rollet (92), R. Doumenc (31), G. Davergne (59), J.-B. Gotta (06), B. Albert (31), J.-P. Plisson (16), J. Person (78), P. Mudet (37), J. Colombani (93), M. Purgues (33), P. Jouffroy (39), J.-P. Chaillot (21), C. Agut (75). Chacun d'eux a reçu ou recevra son cadeau par l'intermédiaire de son président de groupe.



SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMÉRO.

Petites Annonces

- A vendre pour thématique animaux ou chevaux lot de 26 timbres et 4 blocs au prix de 283 F (prix de service nouveautés de l'UPT), timbres neufs. M. Bablot, 142 av. de Gaulle, 33520 Bruges.
- Cherche tout affranchissement (lettre, CP) uniquement les vendredis 13. Liste disponible sur simple demande à P. Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.
- Ach. CPA sur la pêche en Bretagne et Terre-Neuve, scènes à bord. B. Philipp, 5 rue Bellisaulée, 35700 Rennes. 02 99 63 80 04.
- Rech. tout sur le thème chien de traîneau et tout sur la ligne Nogués France-Indochine 1929/50. Ech. possible plis TAAF. D. Tallet, 6 ch. du petit Buscon, 47310 Estillac.
- Vds 50 flammes ill. de votre région : 15 F. CP Poste et plis de service. C. Leborgne, 23 rue du Cotentin, 14000 Caen.
- A v. 3 doc. concernant les 79è, 80è et 82è lancement de la fusée Ariane. Chaque doc. comprend un encart numéroté, 2 enveloppes et une CP, tous avec aff. et cachet. 80 F pièce. S'adresser au "P'tit Aquitain", chez P. Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan, qui peut fournir infos et photoc.
- Ech. timbres n. et o.; donne ex-colonies françaises; demande thème oiseaux et France, Réunion, CFA. D. Meunier, 14 rue Poincaré, 29200 Brest.
- Retraité depuis quelques années, j'emprunte de l'intérêt pour avoir des amis philatélistes dans l'étranger, notamment dans la France et les pays francophones, pour faire de l'échange par correspondance. Je ne collectionne que des timbres oblitérés. H. Rienks, Nilantswegs 43, NL 8041 AP Zwolle.
- Ech. ach. vds toutes collections et télécartes tous pays toutes quantités. Le Collectionneur Pradéen, 224 rte Nationale, 66500 Prades.
- Rech. CP 9 x 14 petits châteaux France et sources et fontaines culturelles. G. Pêcheux, 251 rue St-Denis, 75002 Paris. 01 45 08 86 93.
- Vds G.C. sur bleus et obl. sur Sages détachés. D. Tourneux, Le Bas Mou, 49350 Les Rosiers.
- Vds billets étrangers, CP anciennes Nord-P.-de-C., bagues de cigare, pochettes allumettes, billets français. G. Bacot, 13 rue d'Arras, 62128 Guemappe.
- Achat France TP avec B. de pub, carnets avec pub même 2ème choix, entiers postaux avec pub, colonies EP et carnets. M. Perlin, 46 rue Balzac, 91330 Yerres.

- Vds un seul lot France neuf XX (feuilles, 1/2 feuilles, blocs, etc) n° 466 à 875. 5350 F de cote, prix net 1500 F franco port rec. Cède télécartes neuves : Télécom Bordeaux 6 et 11-9-82, Brel, etc, c/ TP TAAF neufs XX. B. Flesch, 14 Penot, 33490 Le Pian/ Garonne. 05 56 76 45 92.
- Ech TP N/O grand format 50/100 cote/cote ou T/T, monde entier, sauf Est. M. Pennamen, 3 rue des Gds Jardins, 53270 Ste-Suzanne.
- Ach., éch. en permanence CPA, CPSM (N et B), livres et documents sur la Corse. R. Albertini, Cassano, 20214 Montegrosso. 04 95 62 71 30.
- Retr. cède à Sté Phi. ou collect. (en totalité ou en partie) timbres neufs VF + 10 %; blocs de 4 GF, blocs de 4 TP ord. coins datés, carnets (TP ord., pers. cél., J. du T., C.-Rouge); aviation et TP de service N. en blocs de 4; Echo de la T. n° récents 100 à 7,5 F l'unité. R. Flandre, Ch. Monthor, 62520 Le Touquet.
- Ach. CPA dép. 85, villages St-Cyr-en-Talmondais, Curzon, Champs-St-Leu, Angles, Moutiers-les-Mauxfaits. M. Maes, 1 rte de Curzon, 85540 St-Cyr-en-T.
- Rech. CP de St-Prest (28) et autocollants politiques, syndicaux. J.-P. Simon, 21 rue L.-A. Crette, 94400 Vitry/Seine.
- Rech. CP animées d'Amboise (37) et des villages du canton. Faire offre avant envoi à R. Fontaine, 69 rue de Mosny, 37400 Amboise. 02 47 57 00 95.
- Vds au plus offrant 24 blocs XX Expo 1937, cote 1700. Etat luxe, dans un classeur spécial. R. Lejeune, Brassaud, 17460 Retaud.
- Ech. France N. XX cote/s/c. contre idem sur mancol. + carnets, blocs et carn. Croix-R. P. Dessauvage, 2 allée des Troènes, 92330 Sceaux.
- Vds env. 1er Jour (FDC) France 1967-78 par année. R = 70 s/YT. Dutertre, 2 rue des Marais, 28000 Chartres.
- Vds à bons prix télécartes Fr (UT) ttes nouveautés. Prévoir manco. Rép. assurée. Rech. lots TP ou PAP France 98 oblité. J.-F. Glorian, 39 rue Waldeck-Rousseau, 62800 Liévin.
- 50 dif. étrangers France oblité. prix 20 F, échange. R. Lassus, Mon de Retraite, Ch. 63, 2 rue Pont Boeuf, 35135 Chantepie.
- Vds préos F, N XX, dent. 12, n° 213a, 214a, 215a, 220a 45 % YT (2 à 3 ex. de chaque). Ex-col. franç. après indép., N et O, dont nbreuses thém., N XX 33 à 40 % YT. Oblité. à partir de 20 % YT suiv. obl. Egal. col. avant indép. Manco. souhaitées. G. Balay, 9 rue Ravel, 29200 Brest.
- Vds Monde des Phi. n° 323 à 524, 1000 F. P. Jaille, Mas des Ormeaux, 83440 Seillans. 04 94 76 85 23.

- Rech. TP de France surchargés E.A. (Algérie 1962) neufs, obl. en ttes quantités. G. Bonhoure, 3 av. Goutier, 94380 Bonneuil/Marne.
- Vds CPA par corresp. TB choix ts départ. et thèmes. Photoc. tarifées c/ liste de vos rech. et 3 TP. A. Haon, Le Bourg, 03800 Bègues. 04 70 90 15 92.
- Ech. TP neufs Pologne et pays de l'ex-URSS contre TP neufs France, Belgique, etc, et billets de banque. Réponse assurée. Z. Duczek, PO Box 20, 08100 Siedlce 1, Pologne.
- Ech. doubles Faune-Flore**Monde ctre Nouv. France** (liste ctre TP 3 F) + ch. lettres Avion Paraguay 1970-85. B. Napolitano, rue Daumier, 84500 Bollène.
- Retraité liquide France au détail et en feuille à faciale + port à partir du n° 1863 sauf les a à moins 70 %. Ecr. avec TP pour réponse à R. Bureau, BP 39, 59635 Wattignies cedex.
- Ach. Siam, Thaïlande avt 1969 neufs XX. Vds nouv. Thaïlande neufs XX. Offres et rens. : A. Bresson, 8 rue du Capelan, 13013 Marseille.
- Vds TP type Blanc France et BFE : millésimes, coins datés, variétés, feuilles, etc... H. Bourez, 27 rue Wallaert, 59000 Lille. 03 20 53 25 50.
- Sur sport, ach. vieilles vignettes, oblitérations, photos, médailles, affiches, etc. S. Laget, BP 71, 75522 Paris cedex 11.
- Donne Groenland neuf c/ France-DOM-TOM-TAAF ou vente 60 % de remise YT. P. Collet, 39 rue La Fontaine, 59491 Villeneuve d'Ascq.
- Vds plis Bicentenaire Révolution Française : 20 différents obl. flammes illustrées ou obl. tempo. ill. : 180 F port compris. J. Guillemain, Rés. St-Joseph, BT B3, 06700 St-Laurent-du-Var.
- Vds France obl. TB (1849-1997) : obl. divers, cachets à date. Rech. cat. Marianne années 80. J.P. Verdavoir, 24 rue du Théâtre, 59260 Hellemmes.
- Rech. marques post. sur Bouquenom, Sarre-Union, Sarrewerden, Saarbrückenheim, Fenetrange, Finstingen, Wolfskirchen; let. de Damprichard (25) pér. 1873-76; let. de Sarre-Union avec vig. MOG du 23/1090 ou fin 90; let. + CP Père Noël Libourne de 63 à nos jours; 1er J. tarif let. simple de 1849 à nos jours, ou 1ère sem. D. Heckel, 17 rue Principale, 67260 Wolfskirchen.
- Coll. passionné, soigneux, honnête, rech. achat télécartes usagées à prix modiques (lots acceptés). Rech. aussi correspondants pour éch. et/ou ach. télécartes étrangères, ou adresses corr. sérieux à l'étranger. Ne fait pas les variétés françaises. G. Berthier, 7 rue du 19/3/62, 71150 Fontaines.
- Achète en quantité France obl. GF de courrier. R. Loison, 91 rue de Rome, 75017 Paris.
- Rech. TP de France à partir de manco. Offre pour éch. TP de Belgique, USA, Australie, Espagne, Suisse, + div. pays du monde. J.-F. Herpin, 16 rue du Bosquet, 81100 Castres.
- Vds 30000 flammes ill. s/ env. phil. blanches non autoc. Envoyez vos listes par dép. ou par thème. 1/2 cote p/ liste à choix ou à l'unité, 1/3 de cote p/ lots ou dép. entiers. Ecr. avec TP p/rép. à D. Cuaz, 15 allée des Géraniums, 31520 Ramonville.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de la Gazette sont gratuites pour les adhérents de l'UPT et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 31 juillet à : la Gazette, BP 111, 37301 Joué-lès-Tours cedex (aucun numéro UPT n'est à fournir pour les abonnés).

NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE :
 N°UPT :





LE GRAND JEU DE L'ÉTÉ (VOIR PAGE 17)